1 OBJET DE L'INSTRUCTION

Ce mode opératoire a pour objet de décrire l'acheminement des échantillons biologiques :
Il vise également à ce que :

- Des patients de Saint-Louis, 24h/24h
- Des patients en provenance d'autres hôpitaux

2 DOMAINE D'APPLICATION ET PERSONNES CONCERNÉES

2.1 Domaine d'application

IDE, personnels de l'ACB, de la garde de biologie du LBM site Saint-Louis, du service technique de l'hôpital s'occupant du transport automatisé et des coursiers

2.2 Personnes concernées

Personnels de l'ACB, personnels des services techniques et la société exploitante.

3 DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- NORME NF ISO 15189
- SH REF 02
- Arête dit "arête ADR" du 22.12.2006 (ADR : **A**ccord européen relatif au transport de marchandises **D**angereuses par **R**oute)

4 DÉFINITIONS ET ABRÉVIATIONS

4.1 Définitions

Sans objet

4.2 Abréviations

ADR : Accord européen relatif au transport de marchandises Dangereuses par Route
ACB : Accueil Central de Biologie

5 DESCRIPTION DE L'INSTRUCTION

5.1 Conditionnement en sachets de transport

Les échantillons biologiques sont conditionnés, après prélèvement par les infirmiers (ères), dans des sacs de transport de différentes couleurs en respectant les consignes d'acheminement du guide des analyses (Livret de biologie sur Stare) et du manuel de prélèvement.

Les sacs sont hermétiques, étanches, à double compartiment (une partie scellée pour les prélèvements, l'autre partie à rabat pour les feuilles de demande).

Couleur des sachets en fonction des laboratoires	Couleur	Image	Numéros d'enregistrement des feuilles de demande
PlateForme D.B.A.	**Vert**		Z600 ; Z600 Bis ; Z622A ; Z622B ; Z623A ; Z623B Z624C ; Z625 ; Z615 (Garde & Week-end)
Anatomie et Pathologie	**Bleu**		Feuille Jaune spécifique
Biochimie spécialisée	**Rose**		BSP2
Hématologie spécialisée	**Rouge**		Z614 ;Z617 ; Z620
Immunologie spécialisée (Hors greffes d'organes)	**Marron**		Z605 ; Z626
Immunologie LRH (Greffes d'organes)	**Violet**		Z606
Biologie Cellulaire	**Orange**		Z603
Bactériologie	**Blanc**		Z403; Z424 ; Z440
Virologie	**Doré**		Z601 ; Z624B
Parasitologie	**Gris**		Z604
Oncologie	**Rose**		Z616
E.F.S.	**Jaune**		Z754
Analyse externalisées	**Transparent**		Z756 ; Z755 ;Feuilles spécialisées

5.2 Acheminement et mode de transport pour Saint-Louis

Les échantillons biologiques et la feuille de demande, après conditionnement effectué par les IDE, sont acheminés à l'ACB par différents moyens :

- par pneumatiques,
- par le personnel de Saint-Louis dans **des sacoches de transport opaques**,
- par les coursiers AP-HP ou privés.

Toutes personnes déposant un prélèvement à l'ACB doit obligatoirement remplir le registre à disposition à l'accueil

5.3 Acheminement et mode de transport en provenance d'autres établissements

Les échantillons sont acheminés avec la feuille de demande par des coursiers (personnel public ou privé) en respectant les normes de transport sur route (ADR).

Ils peuvent être acheminés :

- à température ambiante en sachet P650 (95 KPa)
- dans la glace, en sachet P650 (95 KPa)
- congelés, en boîte isotherme.

Toutes personnes déposant un prélèvement à l'ACB doit obligatoirement remplir le registre à disposition à l'accueil (Dépôt des échantillons provenant de l'extérieur - traçabilité)